

29 juin 2017

# Infos. Village Villeparois



## SOMMAIRE

### *Mot du Maire*

#### *Infos diverses*

- Travaux de jardinage et de bricolage
- Recensement
- Déchets verts
- Les Estivales de Saône – 15 août

#### *Association « Mon Village »*



Mairie : 7 rue de Prételon

70000 VILLEPAROIS

Horaires d'ouverture :

Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h à 12h

Tel : 03 84 75 29 28 ou

07 85 52 93 73

e-mail :

[mairie.villeparois@wanadoo.fr](mailto:mairie.villeparois@wanadoo.fr)

Site internet

<http://www.villeparois.fr>

Permanence des Elus : jeudi de 18h à 19h

## *Le mot du Maire*

Madame, Monsieur,

Suite au départ en longue maladie de notre secrétaire depuis février 2016, il est très difficile de recruter un(e) remplaçant(e) en contrat à durée déterminée. Le Centre de Gestion, auquel nous adhérons, est chargé de nous trouver celui-ci (celle-ci). Or, apparemment, cela est très compliqué. Plusieurs secrétaires se sont succédé et actuellement pour juillet et du 16 au 30 août, un secrétaire sera présent les mardis de 8h à 17h30 et les vendredis de 8h à 12h.

Depuis le dernier « Info-village », le Conseil Municipal a voté le 5 avril dernier le compte de gestion du trésorier et le compte administratif du Maire. Il a également été décidé de reporter les taux pour 2017 identiques à 2016.

Taux 2017 :

- Taxe d'habitation : 8,70 %
- Taxe foncière : 17,10%
- Taxe foncière non bâti : 49,22 %

Il n'y aura **pas d'augmentation d'impôts** pour la partie « Commune » en 2017

Concernant les investissements, il a été décidé de renouveler le tracteur ISEKI qui était amorti en accord pour moitié avec Coulevon et de faire quelques travaux en forêt.

Il n'est pas possible de faire d'autres investissements importants pour l'instant sauf à vendre quelques parcelles du lotissement de la « Roche »...

Les budgets Eau et Lotissement ont également été votés.

Au sujet de l'eau, lors du dernier relevé, l'agent communal a constaté plusieurs fuites importantes. Pensez à vérifier votre compteur régulièrement. Il est dommage de perdre de l'eau et surtout d'avoir une très grosse facture que vous devrez payer.

Le château d'eau du village va être prochainement muni d'un compteur électronique relié directement à la Mairie et à Gaz et Eaux. Il devrait nous permettre de connaître rapidement les cas de fuite et d'y remédier.

Le Conseil Municipal a aussi décidé de remettre comme l'an passé les **cartes jeunes** gratuitement début septembre.

Avant de vous laisser lire quelques rappels utiles, il me reste à vous informer que le soir du **15 août**, un concert gratuit aura lieu devant la Mairie dans le cadre des Estivales de Saône.

Retenez cette date et invitez votre famille et vos amis.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances !

Le Maire  
Bruno MICHEL

## *Infos diverses*



### **TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

De 8h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables

Et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



### **RECENSEMENT**

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie pour être envoyés à la journée Défense et Citoyenne. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Vous devez vous présenter dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire muni de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



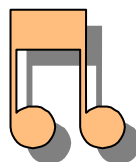
### **DÉCHETS VERTS**

Les déchets verts peuvent être déposés à l'endroit prévu en haut du village en demandant la clé au secrétariat de mairie.

## ***Les ESTIVALES DE SAONE***



Villeparois a été retenu par la C.A.V dans le cadre des Estivales de Saône. Le groupe La La La NAPOLI donnera un concert gratuit le 15 août 2017 devant la mairie du village. L'association « Mon Village » animera la buvette. Venez nombreux !



## ***Association « Mon Village »***

Le concours annuel de pétanque à la mêlée a eu lieu le 10 juin dernier sur la place de la mairie. Sous une chaleur écrasante, 28 joueurs se sont affrontés lors de cet après-midi très convivial. C'est Emmanuel ROCHE de Villeparois qui a emmené le gros lot !

A l'année prochaine !



Notez dans votre agenda le Repas Annuel organisé par l'association le **dimanche 17 septembre 2017** à midi sur la place de la mairie. Pensez à vous inscrire dès réception des bulletins d'inscription fin août prochain.

La Présidente  
Nathalie BAGUET

